



UNE
INFIRMERIE DE PRISON.



Destinée singulière ! un hôtel long-temps habité par la féodalité a subi, comme ses maîtres, les oscillations du temps et des événemens politiques. Là où jadis régnait le luxe, règnent actuellement la misère, la dégradation morale ; là où les plaisirs se trouvaient réunis, ont surgi des

maux, mais des maux poignans, dégradans, horribles à voir.

En entrant par la rue des Ballets, un bâtiment d'un extérieur honteux et de chétive apparence frappe les regards; une porte basse, épaisse et bardée de fer indique que là il existe une prison : *La Force!* La porte s'ouvre, et à droite d'un petit corridor qui conduit droit au greffe et horizontalement au second guichet, on entre dans une cour transformée en jardin, et partagée également par un chemin qui conduit au guichet principal. Dans ce jardin, où il existe deux carrés couverts de gazons, qui recèlent chacun six sorbiers, dont les fruits écarlates produisent une heureuse variété avec la feuillée verte et touffue du printemps, le visiteur voit à sa sortie du second guichet le bâtiment *Charlemagne*, dont il m'a été impossible de savoir la primitive destination, mais que tout me fait présumer avoir été un salon de réception, si j'en juge par la hauteur des croisées, et par les marques encore patentes d'un balcon qui régnait le long du bâtiment *Saint-Charles*, dans lequel on n'arrive qu'après avoir traversé la cour *Saint-Louis*.

Dans cette cour s'élève, à droite, un mur d'une prodigieuse hauteur, séparant la Force d'avec la caserne des sapeurs-pompiers, et préserva-

teur de toute fuite. A droite, est un corps de logis éclairé par deux énormes fenêtres, et auquel on arrive par un guichet servant de parloir aux malades de l'infirmerie.

C'est ce corps de logis qui renferme l'infirmerie, la pharmacie et l'infirmier-major.

L'infirmerie comprend, outre la salle spécialement consacrée au traitement d'une maladie importée en France depuis la découverte du Nouveau-Monde : 1° la salle des fiévreux, 2° les galeux, 3° les vieillards. Sous un portique respirant encore le grandiose et une vieille coquetterie, est un escalier digne d'un sort plus brillant, dont les dalles, d'une éclatante blancheur, chaque jour lavées et parfumées avec soin, ne laissent rien à désirer sous le rapport hygiénique, et présentent un coup d'œil majestueux, imposant; on croirait, avant de franchir la dernière marche du premier étage, pénétrer dans l'inaccessible sanctuaire d'un ministre; et pourtant elle ne conduit, en tournant à droite, qu'à la salle de pharmacie, que précède un laboratoire. C'est là que chaque matin le *docteur Jacquemin*, médecin des prisons de Paris, se dérobe au monde et aux malades qui le réclament, pour venir alléger les maux des préventifs ou des condamnés par des paroles consolatrices, et soulager leur misère par des soins d'autant plus

méritans, que le désintéressement le plus pur y préside? Je sais qu'il est des docteurs dignes d'estime, mais que l'on me cite beaucoup d'*Hippocrate refusant les présens d'Artaxerce*, et je ne dirai plus, avec Voltaire, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles!...

En sortant de la salle où se fait la visite, une porte, contre laquelle viennent se briser les efforts des prisonniers, frappe les regards; elle dérobe un petit espace qui conduit par deux autres portes, l'une à droite, aux galeux, et l'autre, sur la même ligne que la première, aux fiévreux. Cette porte s'ouvre, et une vaste salle oblongue, qu'un énorme poêle carré sépare en deux, présente à l'œil de l'observateur vingt-sept lits rangés les uns vis-à-vis des autres par ordre numérique. Chacun des lits, en bois de chêne, entretenu avec propreté, supporte, outre le malade, une paillasse, deux matelas, deux couvertures et un traversin. Quant aux oreillers, c'est un luxe qui n'appartient qu'aux hommes libres; il n'en existe donc pas à la Force.

Sur la ligne où l'on a placé le poêle, se trouve une table emprisonnée par des bancs, scandalisés sans doute de se rencontrer dans un lieu si profane, eux qui vécurent, sous la Restauration, dans la chapelle, qui depuis *la révolution de 1830* sert de dortoir aux républicains

modernes. Au fond de cette salle est un thermomètre dispensateur du bois de chaque jour; à lui seul appartient, par l'organe de l'infirmier-major, le droit de déclarer si l'on doit ou non se chauffer. Un réverbère, fidèle image de ceux qui décorent les rues de Paris, est appendu au milieu de cette salle, et laisse échapper une clarté douteuse qui se reflète sur quelques lits.

Pour toutes les maladies, depuis le furoncle jusqu'à la pleuro-péritonéumonie la plus dangereuse, depuis l'insensible coup de lancette jusqu'à l'amputation de cuisse, homogénéité, égalité parfaite de soins: telle est la devise du docteur Jacquemin.

Les maladies les plus communes et les plus stationnaires à la salle des fiévreux sont les maladies abdominales, les maladies de poitrine, de cerveau, des voies urinaires, les plaies et les contusions. Un rapprochement assez singulier existe parfois entre la maladie dont un prévenu est affecté, et le délit qui lui est imputé et reproché. Ainsi, tel homme accusé d'avoir, sans l'assentiment du propriétaire, fait une promenade nocturne dans sa maison, et d'y avoir par distraction pris ce qui ne lui appartenait pas, est traité à l'infirmierie d'une *amaurose*; tel autre, arrêté pour être tombé dans une cave, et en être sorti en compagnie de plusieurs vieux fla-

cons obstinés à le suivre, subit les conséquences d'une *hernie*. Celui-ci, qu'un hasard seul a fait arrêter, et qui prétend que cinq minutes de plus le rendaient possesseur de billets de banque, subit un traitement *céphalalgique*, et ainsi de suite.

Une chose que j'ai toujours remarquée, c'est la force avec laquelle les prévenus du *Bâtiment-Neuf*, hommes aux accusations capitales, renards échappés aux bagnes ou libérés des fers, supportent ces malaises généraux, ces sentimens de gêne, ces mauvaises dispositions du corps, précurseurs de graves maladies, et le peu d'empressement qu'ils mettent à profiter des secours de l'infirmier et des soins du médecin. Au contraire, vois-je chaque jour les prévenus des autres cours, conduits à la Force pour de simples délits d'escroquerie ou de vols sans circonstances aggravantes, (et regardés en pitié par les sommités de cette dangereuse carrière), assidus aux visites du médecin, toujours dolens, plaintifs, effrayés d'une égratignure, indisposés et aussi friands d'un lit à l'infirmier, qu'un prisonnier de liberté... C'est donc avec raison qu'ils sont désignés sous le nom de *batteurs*.

En sortant de la salle des fiévreux, on entre dans une salle qui précède les trois chambres destinées au traitement de la gale; seize lits y reçoivent les hideuses figures de ceux qui en sont

affectés. Ces lits sont presque continuellement insuffisans, tant est grand le nombre de ceux infectés de cette maladie, qu'eux-mêmes contribuent beaucoup à propager par la malpropreté la plus insigne. Je me hâte d'écartier des yeux de mon lecteur le spectacle de cette salle, tenue pourtant avec la plus grande propreté, lavée chaque jour avec soin, mais dans laquelle l'odeur de la *pommade sulfurée alcaline*, nécessaire au traitement des phlegmasies de la peau, saisit au gosier, monte à la tête, et contribue puissamment, avec le dégoût qu'inspirent ces hommes à part, déjà triés dans une classe exceptionnelle, à faire naître les plus tristes réflexions; car c'est une vérité maintenant historique que les galeux sont un peuple-populace, un fretin. Sortons au plus vite de ces salles, de crainte de contagion. Du premier étage on monte par le second *aux vieillards*: c'est toujours le coquet escalier, avec ses dalles aussi blanches que le satin; mais les sensations deviennent plus sévères, à mesure que les marches disparaissent sous les pas, et qu'on est parvenu au trapan de l'escalier: une humidité à l'odeur désagréable tombe sur les membres, les refroidit; on l'aspire par la bouche, par les deux ouvertures de forme elliptique; elle saisit par tous les pores: c'est une odeur fétide, malsaine, une vieille humidité qu'il faut humer, et

qui poursuit même jusque dans la salle des vieillards.

L'infirmerie des vieux renferme deux salles mansardées, recevant un jour douteux par des fenêtres oblongues, protégées, comme toutes celles de la Force, par d'énormes barreaux de fer. La première des salles possède dix lits affectés au traitement des enfans malades, séparés des autres prisonniers, en général atteints d'un vice honteux. Seize lits sont réunis dans la seconde salle, et consacrés aux infirmes, aux aveugles, et à ces malheureux sans asile, sans pain, couverts de tristes haillons, qui préfèrent au vol une mendicité quelquefois vraie, commandée par une incapacité absolue de travail, quelquefois aussi triste résultat de la fainéantise, d'une détestable paresse et d'excès à la boisson; vieillards qui n'ont aucun droit à la protection des lois, et que la brutale police frappe d'une sévérité par trop inouïe. Les maladies traitées dans cette salle sont le plus communément *les catarrhes, les asthmes, les pneumonies*, les affections chroniques, et celles qu'engendrent le défaut de nourriture, l'intempérie des saisons, le manque de vêtemens et les privations vitales.

Ces salles malsaines, peu aérées, pourries d'humidité, et qu'un poêle de modeste gran-

deur chauffe à peine, étaient anciennement des greniers dans lesquels venaient s'amonceler des débris de barreaux, des masses informes de vieux bois, un fretin de prison; plus tard exhausés de quelques pieds, ils reçurent une autre destination, et servirent d'ateliers aux enfans détenus; puis ils furent convertis en dortoirs; mais on reconnut bientôt de tristes résultats pour les mœurs en n'isolant pas les jeunes détenus les uns des autres, et les dortoirs devinrent alors l'infirmerie des vieillards.

C'est pitié vraiment de voir ces existences qui s'éteignent, que réclame la tombe, enfermées dans un tel cloaque; puis à ces cris continuels de douleurs qui s'exhalent de la poitrine de ces fantômes, à ces oppressions précurseurs du râle, terrible à entendre, joignez le tableau de figures blêmes, desséchées, amaigries par les souffrances, par le jeûne; des yeux à demi clos, ternes, pâles, mourans chaque jour; une peau sèche, aride, coriace et racornie, et vous vous écrierez que la mort est pour eux un bienfait : *finis malorum*.

Le médecin de la Force a, dans de fréquens rapports, démontré les effets déplorables de l'insalubrité de ces salles; il a demandé au préfet un logement plus sain, plus hygiénique, pour y transporter les vieillards. Dans quelques entre-

vues avec l'inspecteur-général des prisons¹, qui les inspecte lorsqu'il n'a rien de mieux à faire, il a prouvé par des pièces incontestables les résultats de ses assertions, en lui présentant un état comparatif du nombre des morts parmi les vieillards; et les mêmes salles sont encore chaque jour le réceptacle des septuagénaires! Espérons que le nouvel inspecteur-général appréciera enfin la justesse des observations du docteur Jacquemin.

Tous les jours, à neuf heures, a lieu la visite du médecin. Aussitôt son arrivée, un garçon du laboratoire prévient les gardiens de chacune des cours, d'envoyer les détenus qui sont ou se prétendent malades à l'infirmerie-major. Le gardien du guichet donne l'ordre à l'*aboyeur*² d'avertir les prisonniers, ce qui ordinairement a lieu par ce cri : *Les batteurs à la visite ! allons, les batteurs !* Lorsque tous les malades se trouvent réunis sur le palier de l'escalier, M. Jacquemin, en compagnie de l'infirmier et de son secrétaire, fonction que remplit ordinairement de préférence à tout autre un élève en médecine détenu par

¹ Moreau-Christophe, depuis nommé sous-préfet.

² Crieur qui appelle les détenus dans les maisons centrales; il n'est désigné, comme à la Force, que sous le nom d'*aboyeur*.

suite de petits péchés; le médecin, dis-je, ordonne que l'on fasse entrer un malade dans la salle des consultations, où je vais d'abord introduire nos lecteurs.

Cette chambre, d'une hauteur prodigieuse, coupée en deux par une cloison vitrée, sert de logement à M. Bourgoïn, infirmier-major. Une armoire décorée du nom de pharmacie renferme les bocaux aux pilules d'opium, de cynoglosse, de calomel et ciguë; les oxymels, les sirops diacodes, les thériaques, les acétates de plomb, les baumes, les sulfates de cuivre, de quinine, le kermès, les élixirs de longue-vie, de peyrilhe, le nitrate d'argent, les poudres de jalap et de sabine, et les poisons les plus violens. Cette armoire occupe, avec le lit de l'infirmier, toute la longueur du côté gauche. Au milieu de la chambre est une table oblongue recouverte d'un drap, sur laquelle sont jetés négligemment les cahiers qui servent aux prescriptions du médecin, une loupe, des pierres infernales, une écritoire, quelques plumes, une bande rouge pour les saignées; à l'extrémité droite de cette table servant de bureau est une boîte en chêne contenant les instrumens nécessaires à l'odontotechnie. Près de la fenêtre, qui laisse apercevoir les deux jardins de la cour Saint-Louis, est un fauteuil, respectable par son antiquité et les hom-

mes qui ont usé leur existence dans ses bras ; à gauche, en arrière du bureau, une cheminée, qui jette une chaleur bienfaisante au moyen d'un poêle placé à trois pieds d'elle ; quelques livres en rapport avec l'art d'Hippocrate, dont le buste est placé au-dessus de la grande armoire ; un damier, suspendu près d'une applique triangulaire, et un corps de bibliothèque placé sur la même ligne ; puis deux autres petites tables, et une manne servant à la distribution du pain, complètent, avec plusieurs chaises et une glace, l'historique de cette pièce qui servait jadis de chambre à coucher au duc de La Force, et dans la seconde partie de laquelle, en place du lit délicat et somptueux de l'aristocratie, l'on ne rencontre plus que des tablettes soutenant de la *farine de graine de lin*, des *espèces amères*, *béchiques*, et des *feuilles d'orangers*, dérobées à tous les regards par la cloison dont j'ai déjà parlé. Triste métamorphose des révolutions !

Un malade est introduit : un regard scrutateur et physionomiste du docteur tombe à l'instant sur lui. « Qu'avez-vous, monsieur ? lui demande-t-il. — Monsieur, je tousse beaucoup ; je suis bien enrhumé. — Moi aussi, je tousse. — Mais, monsieur, je tousse toute la journée. — Toussez-vous la nuit ? — Non, monsieur. — Eh bien ! moi, mon-

sieur, je tousse la nuit et le jour ; et vous voyez bien que je ne suis pas malade pour cela. Allons, allons ! cela ne sera rien. Monsieur Bourgoïn, donnez à monsieur un peu de suc de réglisse. »
Un autre. Introduction d'une nouvelle figure. « Monsieur, je ne sais pas ce que j'ai. — Ni moi non plus, monsieur. — C'est pas ça que je voulais vous dire, monsieur, mais quand je suis couché j'éprouve comme *une empression* sur l'estomac, j'ai des étouffemens. — Voyons votre langue. Desserrez un peu les dents. Allongez-moi donc cette langue-là... monsieur... Mais elle est belle, votre langue, et vous n'avez pas de fièvre. L'appétit est-il bon ? — Oui, monsieur. — Et vous vous dites malade ? — Non, monsieur ; mais je ne me porte pas bien. — Prenez de l'exercice : un gros garçon comme vous en a besoin. Un verre de tisane pectorale à monsieur. »
Un autre. « Qu'est-ce que tu veux, toi ? — Monsieur, j'ai la gale. — Voyons tes mains. Tu te *maquilles*, toi ? — Non, monsieur. — Si, monsieur : je me rappelle t'avoir déjà traité. Monsieur Bourgoïn, le reconnaissez-vous ?... Là, tu vois bien que l'infirmier te reconnaît aussi ! Que me demandes-tu ? d'entrer à l'infirmerie : mais c'est que tu n'es pas

¹ *Maquiller*, simuler des maladies ; c'est un talent que possèdent au plus haut degré les habitués des prisons.

sage ? tu ne fais que *chahuter*, et j'aime les gens tranquilles. Allons, donne tes noms à monsieur. Monsieur ***, inscrivez-le sur le registre d'entrée à l'infirmerie.» Et le secrétaire de déférer aux ordres de son chef. *Un autre.* « Monsieur Jacquemin, j'ai bien l'honneur de vous saluer. — Je vous salue, monsieur. — Je viens pour que vous me saigniez.—Et qui vous a dit, monsieur, qu'il fallait vous faire saigner ? — Moi.— Vous ! Qu'avez-vous donc ?— Le sang m'étouffe. — Vous voyez bien que non, puisque vous parlez encore. — J'ai des maux de tête extraordinaires. — Et puis ?—Mais, monsieur, en v'la ben assez.—Buvez de l'orge ; marchez beaucoup, et la circulation du sang ne sera plus arrêtée. Avez-vous une bouteille ? — Non, monsieur, mais j'en puis avoir une. — Quand vous l'aurez, montez avec, et l'on vous donnera de la tisane... Inscrivez-le pour de la tisane pendant trois jours... Si vos étouffemens augmentent, revenez après-demain à la visite. — Oui, monsieur. » *Un autre.* « Ah ! te voilà de nouveau ici, toi ! *Silence de la part de l'interpellé.* — Qu'as-tu encore fait ? — Rien, monsieur. — Ah ! je le sais, vous êtes tous ici pour n'avoir rien fait. Tu as volé. — Ce n'est pas moi, monsieur. — Je le sais encore. — On m'a pris pour un autre. — Et qu'avait volé l'autre ?—Une bride.—Comment, tu te fais met-

tre en prison pour une semblable bagatelle ? — C'est qu'à la bride était attaché un cheval. — Et à la croupe du cheval une voiture, n'est-ce pas ? — Oui, monsieur.—Tu ne te corrigeras jamais ? Que me veux-tu ? Voyons, parle.—J'ai des boutons partout. — C'est ta malpropreté qui en est la cause. — Je me lave pourtant tous les jours. — Et avec quoi ?—Avec mon.....—Vilain sale, c'est bien propre ce que tu fais là ; c'est un nouveau genre de propreté. Donnez-lui une éponge et de l'eau. » *Un autre.* « De quoi vous plaignez-vous ? — D'un mal de dents. — Ouvrez la mâchoire. Votre dent est gâtée et elle gâtera les autres si vous ne la faites arracher.—Est-ce que vous ne pouvez pas me mettre quelque chose dessus pour diminuer la douleur ?—Monsieur, tout ce que je vous donnerai ne calmera pas votre souffrance. — La faire arracher ça fait trop mal. — Parbleu ! vous n'êtes pourtant pas une petite-maitresse. Mettez-vous dans ce fauteuil et placez-vous de manière à ce que je puisse m'assurer s'il est nécessaire de l'extraire de votre râtelier. Monsieur Bourgoïn, passez-moi la sonde. » Et le malicieux docteur fait signe à l'infirmier de lui donner la *clef de Gavengeot*. « Surtout, monsieur, ne me l'arrachez pas. — Soyez sans inquiétude, je ne vais que la sonder. » Un cri, deux cris partent à l'instant même, et

l'avulsion de la dent est pratiquée, que la douleur momentanée tient encore sur le fauteuil le porteur hébété d'une figure drolatique.

A quelques affections morales plus ou moins dangereuses, à quelques maladies graves mais rares, mais qui apparaissent de loin en loin, mais traitées avec des soins spéciaux, succède l'inspection diagnostique. Puis vient la masse des batteurs, hommes friands des vivres de l'infirmerie, du bouillon gras, et du pain blanc en général bon et nutritif. Les uns se plaignent de coliques, de douleurs rhumatismales, d'absorptions; c'est chose curieuse à voir que leurs grimaces, les contorsions qu'ils font devant le médecin, rarement dupe de ce manège, et possesseur du secret efficace de les chasser de l'infirmerie. Lorsque monsieur Jacquemin a reconnu l'état sanitaire de ces prétendus malades, c'est toujours par la faim qu'il les assiège, et quand il les voit attaqués, le lendemain ou le surlendemain de leur admission, d'une boulimie patente; lorsqu'il les entend réclamer une augmentation de vivres, il ne leur répond qu'un mot, mot qui vaut toute une dissertation, une thèse; il leur fait entendre un mot pour lequel ils ont autant d'aversion que pour un jugement de cour d'assises: *Sorti*. Et le fatal *S* est inscrit sur le cahier des visites faites chaque jour dans toutes les salles.

Les médecins des prisons sont tellement habitués au *battage* des prisonniers, que souvent ceux des préventifs ou des condamnés qui sont atteints de maladies graves, mais dont les symptômes sont peu patens ou longs à se déclarer, et qui laissent plus que des doutes dans l'esprit des disciples d'Esculape, ne sont admis aux infirmeries qu'après de fréquentes visites. Ce système de doute présente à son tour de graves inconvénients, et amène quelquefois des résultats funestes, en ce sens que les secours de la médecine ne peuvent plus agir sur des organes usés, et prolongent une cruelle agonie. Ainsi, pour qu'on ne mette point en doute la véracité de mon assertion, je puis citer l'exemple encore récent d'un jeune homme détenu à la Force, qui se plaignit, à la visite, de violentes douleurs, et qui ne fut point admis à l'infirmerie: aucun symptôme alarmant ne pouvait faire croire à la vérité de sa maladie; son teint était frais, sa langue belle, son pouls régulier, et pourtant deux jours après on fut obligé de le monter à la salle des fiévreux, où il mourut en moins de quarante-huit heures.

De semblables reproches ne peuvent être adressés au médecin de la Force: son humanité pour ses pensionnaires est sans bornes, et lorsqu'un détenu se plaint d'éprouver de ces symp-

tômes avant-coureurs de maladies dangereuses, quoique intérieurement persuadé en quelque sorte du contraire, il prononce son admission à l'infirmerie; c'est justice à lui rendre que de proclamer le soin qu'il prend des prisonniers.

Les malades conviés à la visite descendent en compagnie de leurs gardiens; et chacun d'eux regagne sa cour et son bâtiment. Le rapport du médecin, sur les faits et gestes de la veille et du jour, voyage pour la préfecture; et notre docteur, une main dans son gousset, le cahier des prescriptions sous le bras gauche, commence la visite dans les salles, précédé de l'infirmier et suivi de l'élève en médecine, porteur d'une planchette au haut de laquelle est une écriture en fer-blanc, et dont les fonctions consistent à soutenir le cahier, dispensateur pour le lendemain des potions, tisanes et vivres qu'inscrit dessus l'élève *interne*. Notre docteur est au chevet du lit n° 1, *pneumonie rétive*. « Comment allez-vous, monsieur?—Toujours de même. Ah monsieur! je ne crois pas en revenir.—Allons, allons! du courage. Continuez votre régime: tisane pectorale, une pilule opium, un lok blanc, soupe. » N° 2. Personne, lit vacant. N° 3. « Vous allez bien, vous; vous pouvez prendre un peu l'air maintenant, descendre sur la cour. Allons, le 3 sorti. » N° 4. « Encore de la fièvre! Voyons la langue; pas mauvaise. Le quart et du

lait. » N° 5 et 6, même prescription qu'hier. Le 7. « Eh bien! monsieur le 7, vous voilà sauvé! vous avez bon appétit; tant mieux! Vous me demandez les trois quarts... je le veux bien. N° 7, pédiluve sinapisé; potion calmante; les trois quarts. » N° 8, 9, 10 et 11, personne; 12, *amaurose*. « Vous n'êtes pas mal ce matin; allons, ne fatiguez point vos yeux par une lecture trop assidue. Une saignée, deux gouttes de baume de Fioraventi; la demie. » 13, 14 et 15, sortis. N° 16, même prescription qu'hier. N° 19, une pilule purgative, portion et vin. N° 20, 21, 22 et 23, rien de nouveau. 27, lit vacant.

Je ne vous ferai point assister, lecteurs, à la visite des autres salles: la promenade serait pour vous par trop monotone; la vue des malades dispose peu l'imagination à la gaieté. Conduisons le docteur jusqu'au dernier guichet de la prison; mettons-le à la porte avec tous les égards dus au mérite, à la science; laissons-le faire sa médecine dans un monde plus digne de lui, et revenez avec moi inspecter ce qui se passe après son départ à l'infirmerie.

Pourtant, avant de vous faire voir les dernières scènes de ce drame mouvant, je crois indispensable d'esquisser le portrait de l'infirmier-major, qui y joue un rôle actif, spécial; un rôle tour à tour gai, comique, triste et dramatique.